



CONVENTION DE STAGE

NOM-Prénom de l'élève :

Classe :

Adresse :

Téléphone :

Dates du stage : du au

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports de l'Entreprise représentée par, avec Madame Refour, Directrice du Lycée privé Fénélon Sainte-Marie, 24, rue du Général Foy, 75008 PARIS, concernant le stage d'observation effectué dans l'Entreprise par les stagiaires de la dite École.

Adresse et téléphone de l'entreprise :

Nom et qualité du tuteur de stage :

L'École devra porter cette convention à la connaissance de l'élève, ou, si elle (il) est mineur(e), de son représentant légal, un consentement exprès aux clauses de la convention.

ARTICLE 2

Les stages ont pour objet essentiel de permettre à l'élève de s'informer sur la vie professionnelle sans que l'employeur puisse retirer aucun profit direct de la présence dans son Entreprise d'un(e) élève stagiaire.

ARTICLE 3

Durant leur stage, les élèves stagiaires seront soumis à la discipline de l'Entreprise, notamment en ce qui concerne l'horaire.

ARTICLE 4

En cas de manquement à la discipline, le Chef d'Entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage, après avoir prévenu personnellement la Directrice du Lycée ou son représentant légal. L'élève stagiaire ne pourra quitter l'Entreprise qu'après accord entre le Chef d'Entreprise et de la Directrice du lycée ou son représentant légal.

ARTICLE 5

Au cours du stage, les élèves stagiaires ne pourront prétendre à aucune rémunération de l'Entreprise. Ils continueront de bénéficier de toutes les garanties de l'assurance scolaire contractée auprès de la Mutuelle Fides Assurances - GENERALI (Contrat n° AU597460), 58, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt ou de la responsabilité civile de leurs parents (fournir une attestation).

En cas de sinistre impliquant l'élève stagiaire, soit au cours du trajet, soit dans l'Entreprise, le Chef d'Entreprise s'engage à faire parvenir toutes les déclarations le plus rapidement possible au Directeur du Groupe Scolaire privé Fénélon Sainte-Marie et de son représentant légal.

Lu et approuvé

Signature du Chef d'Entreprise

Signature des parents
ou du représentant légal

Signature de la Directrice du Lycée